





Drafting Group of the United Nations Committee on Economic, Social and Cultural Rights



Consultation mondiale des enfants sur le développement durable et les droits économiques, sociaux et culturels

Comment faire passer vos messages?

Inclus ci-dessous:



Que se passe-t-il?



De quoi s'agit-il?



Comment pouvez-vous participer?



Quelle est la prochaine étape?

1. QUE SE PASSE-T-IL?

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CESCR) élabore actuellement de nouvelles orientations - dans un document appelé "Observation Générale" - sur le développement durable et les droits économiques, sociaux et culturels. Les membres du Comité rencontrent des enfants pour recueillir leur avis et leur contribution. Découvrez-en davantage cidessous!

Que sont les droits économiques, sociaux et culturels et le développement durable ?

Les droits économiques, sociaux et culturels sont des droits liés à la survie et aux besoins des humains que les gouvernements doivent protéger pour que les gens puissent jouir d'une vie saine et sûre. Il s'agit de droits tels que l'accès à l'eau, l'absence de faim, la santé, le logement, la sécurité sociale, le travail et l'éducation.

Le développement durable consiste à faire du monde un endroit meilleur pour tous sans détruire

les opportunités des générations futures. Cela signifie qu'il faut garder trois choses à l'esprit en même temps:



- Le progrès social (qui consiste à avoir des communautés justes et égales);
 - Le développement économique (qui consiste à avoir accès à des emplois et à la sécurité);
 - Climat et environnement (bonnes conditions de vie sur notre planète et dans le monde naturel qui nous entoure.

Le Comité souhaite clarifier la manière dont le développement durable est lié et affecte droits énoncés dans le **Pacte** international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC).

Qu'est-ce que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)?



Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) est un accord important conclu par des pays qui ont promis de protéger les droits humains liés à la survie et aux besoins de l'être humain, afin de garantir que les gens vivent en bonne santé et en sécurité. Le Pacte précise ce que sont ces droits, qui en bénéficie et les responsabilités des gouvernements. Tous les droits sont liés, ils sont tous aussi importants les uns que les autres et on ne peut pas les retirer aux gens.



Consultez ce <u>lien</u> pour en savoir plus!



Qu'est-ce que le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations unies (CESCR)?

Le Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (CESCR, ou "le Comité") a été créé en 1985. Il s'agit d'un groupe de 18 personnes - qui changent tous les 4 ans - qui sont des experts indépendants dans les domaines couverts par le PIDESC. Le Comité vérifie si le PIDESC est mis en œuvre par les 171 pays (également appelés États ou États parties) qui ont accepté de suivre les normes qu'il contient.

Qu'est-ce qu'une Observation générale?

Les observations générales sont rédigées par le Comité pour expliquer plus en détail certaines parties du PIDESC, par

exemple sur des groupes et des questions spécifiques. Ces observations générales donnent plus de conseils sur la manière dont les gouvernements et les autres organisations et groupes peuvent mieux concrétiser ces droits.

Pourquoi les droits de l'enfant sont-ils importants ici?

Vos droits économiques, sociaux et culturels sont influencés par les actions des États, par la manière dont ils assurent et respectent ces droits.



lien pour en savoir plus sur les droits de l'enfant!

2. COMMENT POUVEZ-VOUS PARTICIPER?

Pour la première fois, les membres du Comité rencontrent des enfants du monde entier afin d'entendre vos points de vue lors de l'élaboration de son nouveau commentaire général.

Quand? Les 5th et 6th avril 2022

ATT NO.

Durée ? La réunion durera 2 heures. L'heure de la réunion dépend de votre fuseau horaire.

- Réunion pour l'Asie et le Pacifique : Le 5 avril 2022 de 6h30 à 8h30, heure d'Europe centrale (CET) (anglais)
- Réunion pour l'Europe et l'Afrique : Le 6 avril 2022 de 10 h à 12 h (anglais et français)
- Réunion pour les Amériques et les Caraïbes : Le 6 avril 2022 de 16h30 à 18h30 CET (anglais et espagnol)



Où? En ligne (Zoom)

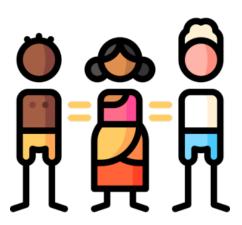


Dans quelles langues ? Les langues principales des consultations seront l'anglais, l'espagnol et le français. Les enfants parlant d'autres langues peuvent demander l'aide d'un adulte.

3. QU'EST-CE QUI SERA DISCUTÉ?

Le Comité se penche sur les trois thèmes suivants. Au cours de la réunion, vous pouvez partager vos points de vue en intervenant sur un ou plusieurs des thèmes mentionnés ou vous pouvez partager vos points de vue sur vos propres questions et sujets. N'hésitez pas à choisir ce que vous préférez.

Thème 1 : Égalité et non-discrimination



Un élément clé du développement durable est que chacun puisse participer au développement durable et en bénéficier, y compris les enfants.

Pourtant, dans de nombreuses régions du monde, les enfants ressentent les effets d'un développement inégal et ce, plus que d'autres groupes. Cela s'explique par le fait que les enfants sont confrontés à des risques de pauvreté et d'exclusion sociale plus importants que de nombreux autres groupes. De même, l'impact des dommages environnementaux est souvent ressenti plus durement par les enfants et les générations futures qui n'ont pas ou peu contribué à leur création.

Des questions pour stimuler votre réflexion :



Pensez à la façon dont le développement inégal vous affecte, vous et d'autres enfants, dans l'exercice de vos droits économiques, sociaux et culturels. Par exemple, l'accès à l'eau, à la nourriture, l'absence de faim, la santé, le logement, la sécurité sociale, le travail et

l'éducation. Comment pensez-vous que les États peuvent remédier à ces situations d'inégalité ?

De nombreux enfants dans le monde agissent en tant que défenseurs des droits humains, réclament des sociétés plus égalitaires et développent leurs propres projets pour soutenir le développement durable. Comment les États peuvent-ils soutenir vos activités et vous impliquer dans l'élaboration de lois et de politiques liées à ces actions ?

De nombreux militants et grévistes du climat portent des affaires devant les tribunaux et les organismes internationaux de défense des droits humains pour tenter d'obtenir une justice climatique. Quelles mesures les États devraient-ils mettre en place pour garantir que les enfants puissent accéder aux tribunaux ou à d'autres organes indépendants pour obtenir une solution lorsque les droits du Pacte sont violés ou lorsque les acteurs gouvernementaux et autres ne respectent pas les principes du développement durable ?

<u>Thème 2 : L'impact du changement climatique et des atteintes à l'environnement sur la réalisation des droits économiques, sociaux et culturels</u>



Le changement climatique et les atteintes à l'environnement affectent la jouissance par les enfants de leurs droits économiques, sociaux et culturels de nombreuses manières.

Les problèmes liés au développement durable et aux atteintes à l'environnement sont mondiaux et dépassent les frontières des pays. Par exemple, lorsqu'une rivière est polluée dans un pays et qu'elle traverse d'autres

pays. Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) stipule clairement que les gouvernements doivent travailler avec d'autres gouvernements pour garantir la protection des droits économiques, sociaux et culturels dans le monde entier. Cependant, il arrive souvent que les gouvernements ne le fassent pas.

Des questions pour stimuler votre réflexion :

- Les droits économiques, sociaux et culturels des enfants sont affectés par le changement climatique et les autres atteintes à l'environnement. Que doivent faire les États pour mettre fin aux atteintes à l'environnement et réparer les dommages qu'elles causent ou pourraient causer à tes droits ?
- Que doivent faire les États pour que vous et vos communautés puissiez croître et vous développer tout en protégeant l'environnement ?
- Que peuvent faire les États pour s'assurer qu'ils s'entraident/se soutiennent mutuellement et que tous les pays puissent se développer de manière durable ?

<u>Thème 3 : Développement durable et ressources naturelles</u>



pour se faire de l'argent.

Les ressources naturelles, telles que la terre, les forêts, les pêcheries et l'eau, sont importantes pour la vie de tous. Cependant, certaines personnes ont accès à plus de ressources qu'elles n'en ont besoin, et d'autres n'y ont pas accès du tout. La croissance de la population mondiale et les niveaux élevés de consommation affectent l'utilisation et le partage équitables des ressources nécessaires pour que chacun puisse jouir de ses droits économiques, sociaux et culturels dans le monde entier.

En outre, certaines sociétés (ou "entreprises") jouent un rôle important dans l'utilisation des ressources naturelles

Des questions pour stimuler votre réflexion :

- Que devraient faire les États pour promouvoir une utilisation et une distribution équitables des ressources naturelles ? Avez-vous des suggestions ?
- Que devraient faire les États pour s'assurer que les entreprises contribuent à garantir (et à ne pas nuire) l'utilisation équitable des ressources ?

Y a-t-il une autre question liée aux droits économiques, sociaux et culturels des enfants et au développement durable que vous jugez importante et qui ne figure pas dans cette liste ? N'hésitez pas à nous le faire savoir !

4. QUEL EST LA SUITE ?

- Vous pouvez demander plus d'informations sur la manière de rejoindre la Consultation mondiale des enfants en contactant Child Rights Connect : Leire Ibanez Larrea (elle) à ibanez@childrightsconnect.org et Ana Carla Carlos (elle) à hrc.programmes@childrightsconnect.org
- Après la consultation, nous vous tiendrons informés des nouvelles possibilités de participer au processus de commentaires généraux.
- Une fois que le Comité aura élaboré la première version de l'Observation générale, il vous dira comment les discussions et les contributions faites lors des réunions avec les enfants ont été prises en compte.
- Plus tard en 2022 ou début 2023, le CESCR organisera un événement appelé *Journée de discussion générale*, auquel vous serez invité à participer si vous avez rejoint les Consultations des enfants.